**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**L’entretien de la voiture en été**

**Pour que la peinture de la voiture brille plus longtemps**

***Berne, 11 juillet 2019* – Qu’il s’agisse de résidus d’insectes, de pollens ou de fientes d’oiseaux, les mois d’été représentent un défi pour le véhicule. Un nettoyage régulier améliore la sécurité et protège la peinture de la voiture. Les garagistes de l’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA) aident les automobilistes à entretenir leur véhicule.**

Une peinture brillante fait battre plus fort le cœur des passionnés de l‘automobile. Mais en été, cette joie est de courte durée car il ne faut pas longtemps pour que la voiture soit maculée de résine d’arbre, de résidus d’insectes, de pollens et de fientes d’oiseaux. Et plus particulièrement lors de déplacements à la tombée du jour, il est agaçant de voir le nombre de mouches mortes et d’insectes collés sur la peinture ou le pare-brise.

Le film de saletés affecte non seulement la visibilité et en même temps la sécurité, mais nuit également à la couche extérieure protectrice du véhicule. Markus Peter, Chef Technique & Environnement de l’UPSA, conseille donc d’enlever régulièrement les résidus d’insectes et autres salissures – ou mieux – le plus rapidement possible. «Le nettoyage empêche la peinture de la voiture d’être attaquée et ainsi endommagée.» Il est important de ne pas négliger l’intérieur des vitres, le tableau de bord ou les joints des portières.

Pour un nettoyage en profondeur du véhicule, le Chef Technique & Environnement recommande de combiner le lavage à la main et le passage à la station de lavage. «Pour les tâches tenaces, le tunnel de lavage n’est parfois pas suffisant. Dans ce cas, il est nécessaire de nettoyer la voiture manuellement avant», explique Markus Peter. Il faut également prélaver les jantes. Pour un résultat optimal, Markus Peter recommande l’emploi de produits nettoyants doux et pas trop agressifs.

Quoi qu’il en soit, il est préférable de s’en remettre à des experts. Les garagistes UPSA donnent des conseils pour un parfait entretien du véhicule. Ils proposent toute une gamme de produits de nettoyage et de nombreux autres pour que la conduite en été reste un plaisir. Leur offre inclut par exemple des pare-soleil isolants à placer sur le pare-brise qui contribuent à ce que l’habitacle n’atteigne pas des températures excessives. Lors d’une visite, cela vaut la peine également de faire vérifier sa climatisation par un garagiste UPSA. «Les personnes allergiques au pollen devraient aussi faire vérifier le filtre à pollen», recommande Markus Peter.

En été, et également en période de vacances, le nettoyage du véhicule à lui seul ne suffit pas. Il faut également s’assurer que la voiture est prête pour de longs trajets. Par exemple, il faut vérifier la pression des pneus si l’on a des bagages lourds. «Une trousse de premiers soins doit également se trouver à bord, de même qu’un gilet de sécurité, le triangle de panne et tous les documents d’assurance. Certains pays exigent même d’autres équipements supplémentaires», ajoute-t-il.

Légende des photos: Le nettoyage de la voiture empêche la peinture d‘être attaquée et endommagée.

**De plus amples informations** sont disponibles après d'Anina Zimmerli, Communication & projets numériques de l’UPSA, téléphone 031 307 15 15, e-mail anina.zimmerli@agvs-upsa.ch.

***L’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA)***

*La branche suisse de l’automobile est constituée d’une multitude de petites structures : fondée en 1927, l’UPSA est aujourd’hui l’association professionnelle et sectorielle des garagistes suisses comptant près de 4 000 petites, moyennes et grandes entreprises, des concessions automobiles ainsi que des établissements indépendants. Les 39 000 collaborateurs des entreprises UPSA – dont 9 000 personnes en formation – vendent, entretiennent et réparent la plus grande partie du parc automobile suisse qui compte environ 6 millions de véhicules.*

**Textes et images disponibles en téléchargement sur le site** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch)**, dans la rubrique « Communiqué de presse » située en bas de page**